

## ASSEMBLEE DE CORSE

---

### DELIBERATION N° 14/099 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE PORTANT GESTION DE PERSONNELS NON TITULAIRES

---

#### SEANCE DU 18 JUILLET 2014

L'An deux mille quatorze et le dix-huit juillet, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Pascaline CASTELLANI, Vice-présidente de l'Assemblée de Corse.

#### **ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.**

BARTOLI Marie-France, BENEDETTI Paul-Félix, BIANCARELLI Viviane, CASALTA Laetitia, CASTELLANI Pascaline, DONSIMONI-CALENDINI Simone, FEDERICI Balthazar, FEDI Marie-Jeanne, FERRI-PISANI Rosy, FRANCESCHI Valérie, GIACOMETTI Josepha, GIOVANNINI Fabienne, HOUEMER Marie-Paule, LACAVE Mattea, LUCCIONI Jean-Baptiste, MARTELLI Benoîte, MOSCONI François, NICOLAI Marc-Antoine, NIELLINI Annonciade, NIVAGGIONI Nadine, ORSUCCI Jean-Charles, POLI Jean-Marie, RISTERUCCI Josette, SIMONPIETRI Agnès, VALENTINI Marie-Hélène, VANNI Hyacinthe

#### **ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :**

M. BASTELICA Etienne à Mme RISTERUCCI Josette  
M. CASTELLANI Michel à Mme SIMONPIETRI Agnès  
M. CHAUBON Pierre à M. ORSUCCI Jean-Charles  
M. STEFANI Michel à Mme BIANCARELLI Viviane  
M. SUZZONI Etienne à Mme FRANCESCHI Valérie

#### **ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.**

ANGELINI Jean-Christophe, BEDU-PASQUALAGGI Diane, BIANCUCCI Jean, BUCCHINI Dominique, CASTELLI Yannick, COLONNA Christine, FRANCISCI Marcel, GRIMALDI Stéphanie, LUCIANI Xavier, NATALI Anne-Marie, ORSINI Antoine, PANUNZI Jean-Jacques, de ROCCA SERRA Camille, RUGGERI Nathalie, SANTINI Ange, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, SIMEONI Gilles, SINDALI Antoine, TALAMONI Jean-Guy, TATTI François.

#### L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV, IV<sup>ème</sup> partie,
- VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,

**APRES** avis de la Commission des Finances, de la Planification, des Affaires Européennes et de la Coopération,

**APRES EN AVOIR DELIBERE**

**ARTICLE PREMIER :**

**PRECISE**, à défaut de recrutement statutaire, conformément aux dispositions de l'article 34 de la loi n° 84/53 susvisée, la nature des fonctions exercées, le niveau de qualification exigées et le montant de la rémunération allouée à des agents contractuels recrutés en application des dispositions des articles 3-3 2<sup>ème</sup> alinéa et 3-2 de la loi n° 84-53.

<b>Réf délibération</b>	<b>Nature des fonctions</b>	<b>Niveau de recrutement</b>	<b>Niveau de rémunération</b>
<b>N° 11/321 AC du 15 décembre 2011</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chef de projet informatique</li> <li>- Mise en synergie de l'ensemble des équipements informatiques, applicatifs et procédures entre la Collectivité Territoriale de Corse et les Agences et Offices</li> <li>- Rédaction de cahiers des charges techniques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation universitaire (DESS en informatique) et expérience professionnelle</li> <li>- Maîtrise de la gestion de projets et connaissance des marchés publics</li> <li>- Connaissances techniques en informatique : Buisness Objects, SQL, Oracle et environnement de travail Microsoft</li> </ul>	Indice brut 540 correspondant au 5 <sup>ème</sup> échelon de la grille indiciaire du grade des ingénieurs territoriaux majoré du régime indemnitaire correspondant
<b>N° 11/321 AC du 15 décembre 2011</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestionnaire du programme opérationnel FEDER-FSE</li> <li>- Assurer le suivi de la maquette financière du FEDER/FSE</li> <li>- Coordonner en lien avec le service des affaires européennes, les directions, Agences et Offices concernés les dossiers de subventions FEDER/FSE</li> <li>- Assurer la préparation du contrat de plan 2014-2020</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation universitaire (Master II Droit européen) et expérience professionnelle</li> <li>- Connaissances de la gestion financière d'un programme européen et des contreparties régionales et nationales</li> <li>- Connaissance dans le domaine de la gestion administrative et financière</li> </ul>	Indice brut 379 correspondant au 1 <sup>er</sup> échelon de la grille indiciaire du grade des attachés territoriaux majoré du régime indemnitaire correspondant
<b>N° 94/09 AC du 25 février 1994</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable d'opérations d'investissements dans les domaines portuaires, aéroportuaires et maritimes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation universitaire (Ingénieur ETP) et expérience professionnelle</li> </ul>	Indice brut 759 correspondant au 5 <sup>ème</sup> échelon de la grille indiciaire du grade des

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation et conduite des opérations d'investissements dans le domaine concerné (études, procédures, travaux, relation avec les maîtres d'œuvre et les entreprises)</li> <li>- Conduite et suivi des investissements conduits dans le cadre du PEI et du FEDER</li> <li>- Contrôle du respect des coûts, des délais et assurer le suivi des financements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissances techniques en ingénierie des infrastructures de transport</li> <li>- Expérience de la conduite d'opérations importantes</li> </ul>	ingénieurs principaux majoré du régime indemnitaire correspondant
<b>N° 12/045 AC du 22 mars 2012</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chargé de mission Délégation Service Public</li> <li>- Appui et conseil en amont aux élus membres de la commission spéciale en charge de l'étude de la faisabilité d'une structure à caractère public ayant pour activité l'exploitation de services maritimes</li> <li>- Assistance auprès de l'Exécutif dans la conduite et la négociation de la délégation de service public</li> <li>- Animation administrative, juridique et économique de la Commission</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- De formation supérieure, diplôme sanctionnant une formation juridique de droit public et administratif notamment maîtrise des procédures de délégation de service public (DESS Juriste d'Affaires Internationales, DESS Fiscalité)</li> <li>- Connaissance de méthodes et outils d'évaluation des politiques publiques</li> <li>- Expérience avérée dans le domaine de compétences concerné</li> <li>- Maîtriser les techniques de l'information, de la communication</li> <li>- Connaître l'organisation des directions et des services de la Collectivité Territoriale de Corse ainsi que des procédures administratives</li> </ul>	Indice brut 1015 correspondant au 5 <sup>ème</sup> échelon de la grille indiciaire du grade des administrateurs territoriaux majoré du régime indemnitaire correspondant
<b>N° 11/258 AC du 28 octobre 2011</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chargé de mission - Centre d'art polyphonique de Corse- mission voix de Corse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expérience professionnelle avérée</li> </ul>	Indice brut 340 correspondant au 1 <sup>er</sup> échelon de la grille indiciaire du grade des

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inventorier l'ensemble des structures et les acteurs sur le territoire insulaire dans l'ensemble des microrégions</li> <li>- Contribuer à l'organisation des sessions de formation au sein de milieu préprofessionnel, professionnel et amateur dans le cadre de la direction d'ensemble vocaux, de chœurs et de la préparation de spectacles lyriques</li> <li>- Assister l'administration en ce qui concerne les contenus pédagogiques et artistiques pour planifier les activités définies par le CAP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation en technique vocale</li> <li>- Expérience artistique et connaissance avérée en répertoire polyphonique, en formation musicale, en répertoire lyrique</li> <li>- Aptitude au travail en équipe</li> </ul>	<p>rédateurs territoriaux majoré du régime indemnitaire correspondant</p>
--	--	---	---

## **ARTICLE 2 :**

**APPROUVE** la création d'un poste budgétaire d'administrateur territorial pour le recrutement d'un Chargé de Mission Délégation Service Public en charge de l'animation administrative, juridique et économique de la Commission.

<b>Filière et cadre d'emplois</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Nombre de postes créés</b>	<b>Grades concernés</b>
<u>Filière administrative :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Administrateur Territorial</li> </ul>	A	1 <hr style="width: 50px; margin: 0 auto;"/> 1	Administrateur, Administrateur hors classe, Administrateur général

## **ARTICLE 3 :**

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 18 juillet 2014

La Vice-présidente de l'Assemblée de Corse,

Pascaline CASTELLANI

**ANNEXE**

<p style="text-align: center;"><b>RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE</b></p>
---

La présente délibération soumise à votre approbation concerne la rémunération attribuée à des agents contractuels recrutés dans nos services

En effet, en application de l'article 34 de la loi n° 84/53, il appartient à votre Assemblée de déterminer celle-ci.

Aussi vous est-il proposé de statuer sur ce point s'agissant de recrutements fondés sur les dispositions des articles 3-3<sup>2ème</sup> alinéa et 3-2 de la loi n° 84/53 susvisée.

A cette fin, il est utile de préciser que le coût afférent à la rémunération du Gestionnaire de programme opérationnel FEDER/FSE et du Responsable d'opérations d'investissements dans les domaines portuaires, aéroportuaires et maritimes sera pris en charge par le crédit d'assistance technique du programme opérationnel FEDER.

- Chef de projet informatique : Il sera chargé d'assurer la mise en synergie de l'ensemble des équipements informatiques, applicatifs et procédures entre la Collectivité Territoriale de Corse et les Agences et Offices ;
- Gestionnaire du programme opérationnel FEDER/FSE : Il aura la charge de coordonner, en lien avec le service des affaires européennes, les directions, Agences et Offices concernés les dossiers de subventions FEDER/FSE ;
- Responsable d'opérations d'investissements dans les domaines portuaires, aéroportuaires et maritimes : Il sera chargé d'assurer les investissements dans le cadre du PEI et du FEDER ;
- Chargé de mission Délégation de Service Public : Il sera chargé de l'animation administrative, juridique et économique de la Commission spéciale créée par la délibération n° 12/045 AC du 22 mars 2012 ;
- Chargé de mission Centre d'art polyphonique de Corse-mission voix de Corse : Il sera chargé d'assister l'administration en ce qui concerne les contenus pédagogiques et artistiques pour planifier les activités définies par le CAP.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.